Tél. Gymnase 04.74.20.14.15

PARTIE A CONSERVER PAR LES PARENTS

ASSOCIATION SPORTIVE

QU'EST CE QUE L'ASSOCIATION SPORTIVE?

C'est le club sportif du Collège qui a pour but d'organiser, développer l'initiation et la pratique sportive pour les élèves qui y adhèrent.

- L'A.S. représente l'établissement dans les rencontres inter collèges.
 L'A.S. fonctionne le MERCREDI (après-midi) et entre 12h30 et 13h30 toute la semaine.
- Elle est encadrée par les professeurs d'EPS du collège.
 Elle est rattachée administrativement à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).

ACTIVITES PROPOSEES:

Boomerang, badminton, cross, handball, foot en salle, basket et zumba. D'autre part, les élèves licenciés peuvent participer à titre individuel à d'autres activités en compétition (athlétisme, triathlon, ski, judo, etc.)

FONCTIONNEMENT POUR L'ANNEE 2015/2016

Les professeurs d'EPS animent l'A. S.

1ERE PERIODE: Du 14.09.15 au 19.12.15

HAND et FOOT (salle)	MARDI	12h30 à 13h30	M. CHELMAS
BOOMERANG (intérieur)	MERCREDI	13h à 15h	M. CHELMAS
BADMINTON `	MERCREDI	15h à 17h	Mme DUBREUIL
BADMINTON	VENDREDI	12h30 à 13h30	Mme DUBREUIL
BASKET	LUNDI	12h30 à 13h30	Mme OGBI
ZUMBA	JEUDI (ULIS)-VENDREDI	12h30 à 13h30	Mme OGBI

2EME PERIODE: Du 04.01.16 au 22.06.16

HAND et FOOT (salle)	MARDI	12h30 à 13h30	M. CHELMAS
BOOMERANG (<u>Extérieur</u>)	MERCREDI	13h à 15h	M. CHELMAS
BADMINTON	MERCREDI	15h à 17h	Mme DUBREUIL
BADMINTON	VENDREDI	12h30 à 13h30	Mme DUBREUIL
BASKET	LUNDI	12h30 à 13h30	Mme OGBI
ZUMBA	JEUDI (ULIS)-VENDREDI	12h30 à 13h30	Mme OGBI

Pour faire partie de l'A.S. l'élève doit être licencié (coût de la licence 20 euros).

Cette licence est valable pour toutes les activités pratiquées pendant l'année scolaire.

Un certificat médical de "non contre-indication à la pratique sportive de compétition" est obligatoire.

Académie de Grenoble

Collège MARCEL MARIOTTE

Tél. Gymnase 04.74.20.14.15

PARTIE A RENDRE AUX PROFESSEURS D'EPS

AUTORISATION DES PARENTS

Je soussigné (e) :	Nom	Prénom			
	Adresse				
	Tél				
Désire que ma fille	mon fils	Classe			
	Né(e) le				
participe à l'activité	BOOMERANG – BASH BADMINTON - HANDE	KET - ZUMBA - CROSS - BALL - FOOTBALL en SALLE			
Je joins un chèque o	de 20 euros au nom de l'Assoc	ciation Sportive du Collège Marcel Mariotte			
	iier jeune (le chèque adhésion	sportive de 15€ plus 5€ en chèque ou en espèces			
NB : ATTENTION ! dès le début de l'ani		té est limité, d'où la nécessité d'inscrire votre enfan			
	Α	, le			
Signature,					
	CERTIFICA	AT MEDICAL			
Je soussigné(e), Do	cteur				
certifie que l'enfant.					
né(e) le					
ne présente à ce jou	ır aucune contre-indication à la	a pratique des sports à l'Association Sportive.			
Signature :		Date:			